

Élément d'un bas-relief funéraire à décor de griffon

(Allée 28, n° 1276)

Pourvu d'un corps de fauve, d'une tête d'aigle et d'ailes, le **griffon** passe dans l'Antiquité pour un animal **psychopompe** (chargé de guider les âmes des défunts dans l'au-delà), d'où sa présence fréquente sur le décor des sépultures.

Frise dorique à métope et triglyphes

(allée 28, n° 1327)

Ce type de décor ornait notamment la partie supérieure des monuments funéraires. Les blocs montrent l'alternance des **métopes** (espaces quadrangulaires décorés) et des **triglyphes** (à trois cannelures verticales). Dans chaque métope reviennent tour à tour, une rosace de feuilles d'acanthe, un fleuron, et une tête de bovidé ; le taureau étant la victime la plus ordinaire des sacrifices.

Élément de l'enclos funéraire d'un coiffeur (tonsor)

extrémité de la rangée 24 (n° 913)

La sépulture a été réalisée de **son vivant (vivit) pour lui et les siens (sibi et suis)**. L'inscription mentionne également un autre membre de la famille, *Urbanus gemellus*, coiffeur lui aussi. On dé chiffre tout en bas la dimension de l'enclos : P. Q. XII soit 12 pieds carrés, ou environ 3,60 m par côté.

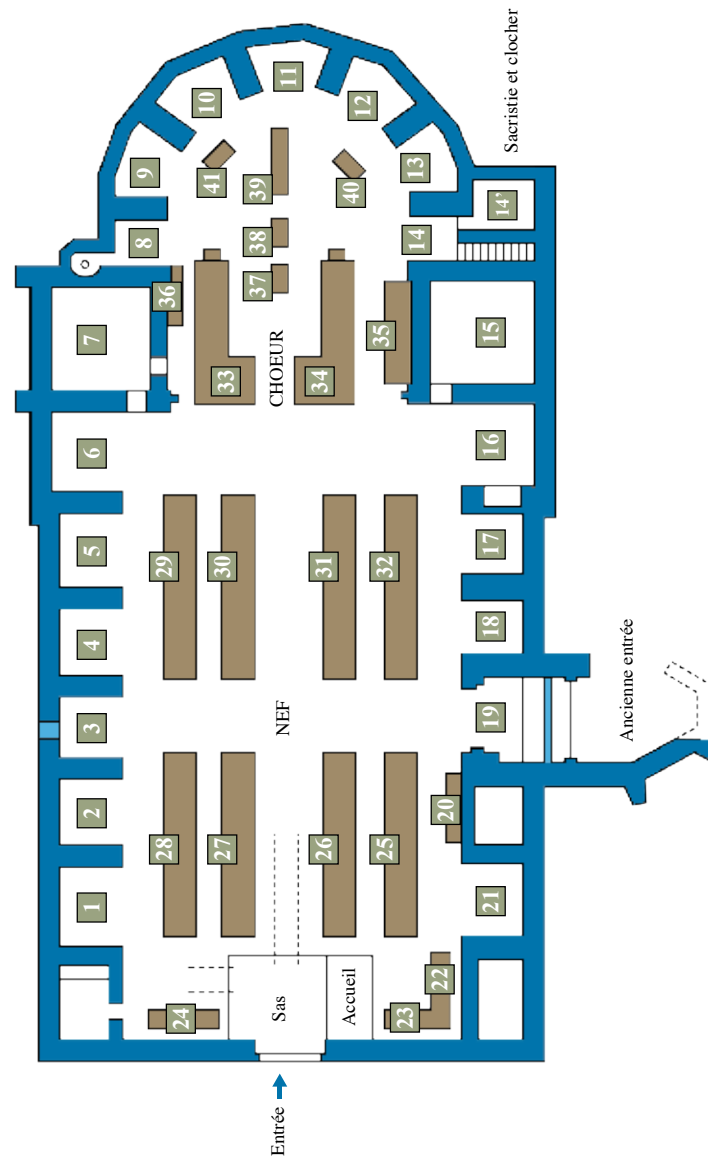
Ce **métier** est un des mieux représentés sur les inscriptions des collections lapidaires de Narbonne avec cinq occurrences en tout.

Bornes milliaires

(angles des Chapelles 7 et 15, n° 197 et 591)

Deux **bornes** sont présentées de part et d'autre de l'entrée du chœur, ainsi que les fragments d'une troisième. A gauche, passablement conservé, un élément de pierre cylindrique, mentionne la trente-sixième puissance tribunicienne de l'empereur Auguste (134 de notre ère). Ce gros fragment, provient du village de Peyriac-de-Mer. Il serait donc à mettre en relation avec la voie domitienne toute proche.

A droite, une borne presque complète, date de la même période et donne la distance de 20 milles romains (soit 30 km environ) depuis Narbonne. Elle était remployée dans l'église de Saint-Couat à 30 km à l'ouest de Narbonne.



musée
Lapidaire

C'est à partir des années 1870 que les fortifications de Narbonne, datant du XVI^e s., furent détruites afin d'agrandir la ville. Parmi les pierres constituant ces remparts, de nombreux blocs antiques furent déposés dans l'église désaffectée de Notre-Dame de Lamourguier.

L'église, primitivement dédiée à Sainte-Marie et confiée au XVII^e s. aux Mauristes, date pour l'essentiel de la fin du XIII^e s. et constitue un bel exemple de style gothique méridional.

La collection rassemble près de 2000 pièces d'époque romaine, provenant surtout des anciens monuments funéraires antiques de la ville.

Blocs inscrits ou sculptés, stèles, colonnes et sarcophages vous plongeront, le temps de votre visite, au cœur de cette grande page de l'histoire locale, à la fois méditerranéenne et européenne. Aidez-vous du plan, au verso, pour localiser les pièces remarquables !

Frise à guirlandes et faunes

(rangée 27, n° 1234 à 1241)

Ce **bas-relief** ornait probablement une *maceria* ou mur d'enclos funéraire. Les festons, chargés de fruits, de fleurs et de petits animaux, sont soutenus par des amours ailés ou des faunes inscrits dans des merlons à sommet arrondi.

Longue frise à rinceaux

(rangée 27, n° 1234 à 1241)

Le **rinceau** est une figure décorative à la fois végétale et géométrique. Il était d'abord utilisé sur les tombeaux pour exprimer la croyance en l'immortalité par le renouvellement. Puis, au début de notre ère, il est entré dans le vocabulaire décoratif des monuments publics : entablement des temples ou des portiques.

Frise d'armes

(rangée 31, n° 1611 à 1618)

Neuf blocs jointifs, provenant probablement de la partie supérieure d'un **mausolée**, où l'on peut voir une succession d'armes variées : des casques de différentes formes, des

cuirasses, des boucliers circulaires, en croissant ou en écu, avec au centre un umbo (élément en saillie) et une arête médiane ou une tête de Gorgone.

Blocs en forme de pulvinar (lit ou coussin)

extrémité Est des rangées 30, 31 et 32 (n° 1526 et suivants)

Quatre blocs en calcaire, placés au sommet et à l'extrémité de trois des rangées de la nef, évoquent les *pulvinaria*, transposition dans la pierre des coussins des lits funéraires, sur lesquels on allongeait le corps du défunt.

Éléments d'un des murs de l'enclos funéraire du jongleur - Publius Gallonius Capitonis

(Chapelle 6, n° 105)

Ces quatre blocs en calcaire constituent la façade, presque complète, d'un enclos funéraire. Seuls manquent le merlon d'angle à sommet arrondi, situé à droite, et les pierres intercalées du soubassement. La concession appartenait à (*publius*) Gallonius Capitonis qui était affranchi et exerçait la profession de **jongleur** (*pilarius*). Sans doute dirigeait-il une petite entreprise de spectacles.

Élément de l'enclos funéraire de Manius Egnatius Lugius

(rangée 35, n° 881)

Lugius exerce la profession de **cuisinier** (*cocus*). Sous l'épithète figure un couteau à large lame. L'inscription « P.Q. XV » précise les **dimensions** de l'enclos funéraire : P (*edes*) Q (*uoqueversus*) XV, quinze pieds pour chaque face, soit 4,50 m environ par côté.

Cette mention figure sur de nombreux autres éléments de la collection lapidaire. Elle indique la longueur de la façade, celle de chaque côté ou encore la superficie de la concession funéraire (in F (*ronte*) P (*edes*), in agro *pedes*...), un pied romain équivalent à 29,6 cm.

Inscription et effigie de Marcia Donata, remployée en couvercle de sarcophage

(angle de la chapelle 14, n° 808 bis)

Ce couvercle en **calcaire coquillier**, en forme de toit à quatre pans, a été mis à jour en 1938, dans le secteur de la nécropole de la **voie domitienne**, lors de l'aménagement du boulevard de 1848. Sa face plane, tournée vers l'intérieur du sarcophage au moment de la découverte, montre un bas-relief représentant le buste d'une femme, originaire de Milan (*Mediolanesi*). Il est placé entre deux pilastres supportant un fronton triangulaire.

Plaque aux aigles et au foudre de Jupiter

(au-dessus de la chapelle 14, n° 394)

Une belle dalle en **marbre blanc** sert de parapet à la tribune établie au-dessus de cette chapelle. On y voit deux aigles adossés aux extrémités, tenant dans leur bec les lemnisques ondulants (sorte de rubans de tissu) d'une guirlande végétale chargée de fruits. Flottant au-dessus de la guirlande, un foudre horizontal est partiellement recouvert d'un manteau. Ce bas-relief, d'une grande finesse et d'une certaine froideur classique, évoque la toute puissance de **Jupiter**.

Éléments sculptés des portes Royale et Connétable

(Chapelle 12, n° 315 à 322)

En cet endroit du chœur ont été rassemblés quelques blocs sculptés en calcaire ou en marbre, issus de la démolition, dans les années 1875, des **deux portes principales** des anciennes fortifications du XVI^e siècle : la porte Royale (ou de Béziers) et la porte Connétable (ou de Perpignan).

Les éléments conservés dans la chapelle, comme les consoles avec tête d'amour, formaient les encadrements pour des devises et des armoiries ou ornaient le frontispice de la porte Connétable et le tympan du fronton de la porte Royale.

Élément de frise à guirlande végétale

(Chapelle 11, n° 290)

Durant l'Antiquité, les **guirlandes végétales** étaient d'abord utilisées pour l'ornementation des monuments. On les tendait par exemple entre les colonnes des temples à l'occasion de certaines cérémonies. Par la suite, elles ont été intégrées à l'**ornementation sculptée**. Leur aspect copie celui d'une guirlande réelle, accrochée par ses deux extrémités à un support et formant un arc de cercle. Parfois, de larges rubans maintiennent le corps de la guirlande. Les supports peuvent être des têtes de taureaux, des masques de théâtre ou bien des amours ailés.

Fragment d'épithaphe d'un sévir

(extrémité de la rangée 29, n° 1759)

Cet élément trouvé en 1901 dans les fondations de la vicomté, appartenait à la sépulture de Félix, affranchi de Titus, qui exerçait la fonction de **sévir augustal**. Les sévirs constituaient des groupes de six personnes (*sexti viri*), désignées pour un an par les décurions, et choisis en fonction de leur solvabilité et de leur honorabilité. A partir du règne d'Auguste, ils participaient à la célébration du culte impérial, et assumaient les frais des sacrifices et des fêtes liées à ce culte. Pour Narbonne, quarante-trois inscriptions semblables nous sont parvenues.